

Foire aux questions

La désinformation dans le contexte de la guerre
d'agression russe contre l'Ukraine

Table des matières

1. Pourquoi cette foire aux questions a-t-elle été créée ?	3
2. Qu'est-ce que la désinformation ?	3
3. Comment des États étrangers se servent-ils de la désinformation comme moyen d'influence illégitime ?	3
4. Comment la Russie propage-t-elle de la désinformation ?	4
5. Quel rôle joue la désinformation dans le contexte de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine ?	5
6. Quels récits propage la Russie dans le contexte de la guerre ? Qu'en penser ?	6
7. Dans quelle mesure des acteurs nationaux en Allemagne contribuent-ils à la propagation de la désinformation russe ?	8
8. Quel est le rapport entre la désinformation et la propagande russes et les manifestations pro-russes en Allemagne ?	9
9. Pourquoi la diffusion de contenus de RT et de Sputnik a-t-elle été interdite ?	9
10. Quelles sont les mesures que le gouvernement fédéral adopte contre la désinformation comme moyen d'influence illégitime d'États étrangers ?	10
11. Comment le gouvernement fédéral réagit-il à une désinformation concrète ?	12
12. Comment reconnaître des informations fausses ou trompeuses et comment se protéger contre la désinformation ?	12
13. Où trouver plus d'informations sur le traitement de la désinformation (sauf indication contraire, les sources mentionnées ci-dessous sont principalement rédigées en langue allemande) ?	13

1. Pourquoi cette foire aux questions a-t-elle été créée ?

Dans le contexte de l'attaque russe contre l'Ukraine, contraire au droit international, la Russie procède systématiquement à la propagation de désinformation. Le gouvernement fédéral prend cette menace très au sérieux. Le ministère fédéral de l'Intérieur et du Territoire (BMI) cherche, à l'aide du présent document, à **sensibiliser** au sujet de la désinformation et à fournir une **base d'information** pour pouvoir y faire face.

2. Qu'est-ce que la désinformation ?

On entend par désinformation des informations fausses ou trompeuses divulguées de manière ciblée. Il faut distinguer ces informations des informations fausses ou trompeuses générées et divulguées par erreur et sans intention de tromper.

Les personnes qui diffusent de la désinformation comptent duper les destinataires et les inciter à propager des informations fausses et trompeuses. Tant des acteurs non étatiques nationaux et étrangers que des acteurs étatiques étrangers se servent de la désinformation comme outil, et ce pour différents motifs.

Si la **désinformation est propagée par un État étranger dans le but d'exercer une influence illégitime sur un autre État (ou une association d'États)**, il s'agit d'une menace hybride. L'intention consiste à semer la confusion sur les faits dans l'opinion publique, à influencer la formation de l'opinion publique, à dissimuler ses propres activités et à en détourner l'attention, à rendre émotionnels des débats controversés, à envenimer les tensions dans la société et/ou à exacerber la méfiance à l'encontre des institutions publiques et de l'action gouvernementale, l'objectif étant de renforcer sa propre position et d'imposer ses propres intérêts.

3. Comment des États étrangers se servent-ils de la désinformation comme moyen d'influence illégitime ?

Les sociétés ouvertes, pluralistes et démocratiques sont fondées sur la liberté d'accès aux faits et sur le libre échange des opinions. Différents acteurs se servent des possibilités qu'offre le libre échange des opinions pour propager de la désinformation. L'**intention** poursuivie consiste à **ébranler la confiance dans les institutions publiques** et à **provoquer ou à approfondir des clivages sociétaux** à l'aide de thèmes controversés. Des États se servent également en partie de la désinformation, en fonction de leur propre agenda politique, pour essayer d'influencer en leur propre

faveur l'opinion publique dans un autre État ou de modifier ou d'entraver la formation de la volonté politique dans les États ciblés.

La **mise en réseau numérique du monde permet à des États étrangers de divulguer plus facilement, rapidement et de manière très ciblée de la désinformation et de la propagande**. Ainsi arrive-t-il que pour des motifs politiques, des informations soient altérées ou sorties de leur contexte dans le but d'influencer les débats publics. C'est notamment le mode de fonctionnement des réseaux sociaux, basé sur le partage et la divulgation simples d'informations, qui permet aux informations fausses ou trompeuses de se propager très rapidement et d'atteindre ainsi un grand nombre de personnes. À cet égard, un rôle essentiel revient aux utilisatrices et aux utilisateurs qui divulguent très largement de telles informations. Par ailleurs, il existe de nombreux faux comptes utilisateur par lesquels des informations fausses ou trompeuses sont propagées sur différentes plateformes. Parfois cette divulgation est également réalisée de manière automatisée par le moyen de « bots informatiques ».

De même, des États étrangers peuvent préparer et soutenir de manière continue des activités de désinformation par l'intermédiaire de cyberattaques. Ainsi, il est par exemple possible que des comptes sur les médias sociaux soient piratés et les données personnelles d'hommes ou de femmes politiques volées en vue de les publier de manière ciblée sous forme altérée ou dans un faux contexte.

4. Comment la Russie propage-t-elle de la désinformation ?

Depuis des années déjà, le gouvernement russe se sert de ses canaux diplomatiques, de ses réseaux dans les médias sociaux et de ses médias publics pour propager de la désinformation et de la propagande, notamment en Allemagne. Alors que les médias allemands, y compris ceux appartenant à la radiodiffusion publique, se caractérisent par leur indépendance journalistique et leur indépendance vis-à-vis de l'État, cette dernière forme d'indépendance étant prévue par la loi, les médias russes ne sont pas tenus d'être indépendants vis-à-vis de l'État. Des entreprises médiatiques russes telles que Russia Today (RT) ou Sputnik ne poursuivent pas une approche journalistique indépendante, mais sont contrôlées par l'État russe et directement utilisées à des fins de désinformation. Ni la réglementation russe en matière de médias, ni la justice, ni la structure des chaînes ne garantissent une indépendance éditoriale. Souvent des médias russes produisent de la désinformation ou profitent de manière ciblée d'informations fausses ou trompeuses déjà en circulation pour étendre la portée de celles-ci, notamment via les réseaux sociaux. Un rôle important dans la propagation de la désinformation revient également aux « usines à trolls » telles que p. ex. « Internet Research Agency » à Saint-Pétersbourg.

5. Quel rôle joue la désinformation dans le contexte de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine ?

Après que la Russie avait déjà annexé la Crimée en 2014 et causé un conflit violent au Donbas, **la guerre d'agression russe contre l'Ukraine entière a commencé le 24 février 2022 sur ordre du gouvernement russe et en violation du droit international**. Depuis le 24 février 2022, la guerre d'agression russe perdure sans faiblir. La souffrance et la destruction causées en Ukraine sont immenses. Le nombre exact de victimes n'est pas connu. Selon les informations du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, des millions d'Ukrainiens ont déjà quitté leur pays pour fuir dans les États européens voisins. Des millions de personnes sont en fuite à l'intérieur de l'Ukraine.

Les États membres de l'UE et de l'OTAN ont adopté des sanctions significatives à l'encontre de la Russie et des mesures d'aide à l'Ukraine. Celles-ci comprennent un large soutien politique, humanitaire, financier et militaire pour l'Ukraine. L'Allemagne, comme beaucoup d'autres pays, est solidaire de l'Ukraine.

Dans ce contexte, l'Allemagne, tout comme ses alliés de l'UE et de l'OTAN ainsi que des États tiers, est affectée par la prise d'influence illégitime de la Russie, notamment dans l'espace informationnel. Pour divulguer de la désinformation, la Russie passe, entre autres, par des médias publics à l'étranger, tels que RT DE, et par les canaux des réseaux sociaux. Le gouvernement russe tente ainsi d'influencer en sa faveur l'opinion publique en Allemagne et dans d'autres pays et d'y exacerber d'éventuels clivages au sein de la société. La Russie vise ainsi également à discréditer l'Ukraine ainsi que l'occident.

Avec sa propagande, le Kremlin s'adresse en même temps à sa propre population pour justifier son invasion et présenter les États occidentaux comme agresseurs. L'intention est d'assurer une large adhésion de la population russe à l'action du gouvernement russe en Ukraine.

Depuis le début de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine entière, le gouvernement fédéral observe un **volume accru de désinformation émanant d'organes russes officiels, de médias publics ou proches du gouvernement ainsi que de comptes proches du Kremlin sur les médias sociaux**. Depuis que la portée des médias russes proches du gouvernement a été restreinte par les sanctions, la désinformation et la propagande pro-russes passent davantage par des comptes sur les médias sociaux. Dans ce contexte, des organismes russes officiels se manifestent de plus en plus comme acteurs de la désinformation qui se servent de l'ensemble des moyens de communication à leur disposition, par exemple les communiqués de presse officiels du ministre des Affaires étrangères, leurs propres canaux sur les médias

sociaux comme notamment Telegram ainsi que les sites Internet des ambassades russes du monde entier. Partiellement, des canaux officiels d'autres États viennent en appui à ces canaux.

6. Quels récits propage la Russie dans le contexte de la guerre? Qu'en penser ?

La Russie cherche à influencer en sa faveur l'opinion publique et politique en Allemagne et dans d'autres pays **en divulguant de la désinformation**, de la propagande, ainsi qu'en effectuant d'autres manœuvres visant à exercer une influence illégitime. Les efforts du gouvernement russe visent d'une part à gagner la primauté d'interprétation de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine. D'autre part, le Kremlin tente systématiquement d'entraver, voire d'empêcher, la mise en œuvre des réactions de la communauté internationale face à sa guerre, qui est contraire au droit international, ainsi que le soutien à l'Ukraine qui bénéficie de l'adhésion de l'opinion publique.

À cet égard, la **méthodologie des acteurs de la désinformation tels que la Russie peut se scinder en quatre catégories : nier, déformer, détourner, inquiéter**.^{*} La distinction entre ces catégories n'est cependant pas absolue. En effet, nombreux sont les récits pouvant être classés dans plusieurs catégories.

Selon la première méthode, la « **négation** », l'acteur tente de **repousser des informations impartiales désavantageuses pour lui en avançant des arguments spécieux**, l'objectif étant de porter atteinte à la fiabilité de la source et de faire naître de l'incertitude. Le gouvernement russe nie ainsi toute responsabilité dans l'escalade militaire et prétend au contraire que la guerre lui a été imposée. De cette manière, la Russie essaie de troquer le rôle de l'assaillant contre celui de la victime et de fabriquer des raisons justifiant l'attaque russe qui n'existent pas et/ou qui ont déjà pu être réfutées. Les allégations russes concernant des atrocités que l'Ukraine aurait soi-disant commises contre sa propre population au Donbass sont dénuées de tout fondement, comme le prouvent les rapports des Nations Unies et de l'Organisation de Sécurité et de Coopération en Europe (OSCE). De même, il est exclu que le territoire national ukrainien aurait constitué une menace pour la Russie. Par ailleurs, la Russie reproche à l'Ukraine de développer des armes de destruction massive – et ce également à l'aide d'un prétendu soutien accordé par des États occidentaux. Il n'existe cependant pas de programme d'armes nucléaires, chimiques ou biologiques en Ukraine. Ainsi, l'Ukraine

^{*} Basé sur le modèle « 4D » (dismiss, distort, distract, dismay) de l'expert Ben Nimmo.

respecte le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et a, après la fin de la guerre froide, remis à la Russie les armes nucléaires dont elle avait hérité de l'Union soviétique – en contrepartie, la Russie s'était engagée à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. L'Ukraine coopère étroitement avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et remplit toutes les obligations imposées par celle-ci. De même, il n'existe et n'existait pas d'établissement de recherche occidental pour le développement d'armes nucléaires, chimiques ou biologiques en Ukraine.

La deuxième méthode, la « **déformation** », consiste à ce que l'acteur tente de **réinterpréter des informations** à sa manière. À titre d'exemple la Russie présente la guerre en Ukraine comme soi-disant « opération spéciale ». L'emploi du terme « guerre » est interdit en Russie dans ce contexte. Vu le déploiement de nettement plus de 100 000 soldats pour l'invasion en Ukraine et le tir d'innombrables missiles, entre autres avec des infrastructures civiles comme cibles, il ne fait cependant aucun doute que la Russie mène contre l'Ukraine une guerre d'agression contraire au droit international. Par ailleurs, le gouvernement russe prétend que les États-Unis font la guerre à la Russie à l'aide des Européens. Des organismes russes officiels postulent même que la Russie doit se défendre contre une alliance fasciste – comme lors de la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit là d'une distorsion particulièrement prononcée des faits.

Avec la troisième méthode, le « **détournement** », on tente de **reléguer au second plan, à l'aide d'informations fausses, les informations désavantageuses pour la Russie et d'en détourner ainsi l'attention**. Par exemple, le gouvernement russe présente l'Ukraine comme soi-disant agresseur ou État de non-droit et prétend que l'Ukraine est contrôlée par un régime néonazi. On essaie ainsi de détourner l'attention du public du fait que la Russie a, en violation du droit international, attaqué un État démocratique dirigé par un président d'origine juive. Par ailleurs, la Russie essaie de dissimuler ses propres crimes de guerre en reprochant à l'Ukraine, entre autres, d'avoir elle-même mis en scène les massacres dans les banlieues de Kiev. Cependant, selon des médias indépendants, nombreuses sont les preuves de crimes de guerre effectivement commis en Ukraine par la Russie, notamment à l'encontre de la population civile. Plusieurs cas sont attestés dans lesquels des militaires russes ont commis des viols et des tortures et fusillé de manière arbitraire ou ciblé des civils dans des territoires occupés.

La quatrième méthode, « **l'inquiétude** », sert à **fabriquer un scénario de menace**. On vise ainsi à provoquer des inquiétudes dans les États ciblés et à entraver leur capacité d'agir au niveau politique. Ainsi, le gouvernement russe menace notamment d'aggraver l'escalade à l'encontre des États qui s'engagent en faveur du respect du droit

international. La propagation du récit d'une possible escalade nucléaire par la Russie fait aussi partie de ce procédé. En outre, les médias publics russes et les comptes proches du Kremlin ne cessent de mettre le public en garde contre les répercussions imminentes d'une crise énergétique et économique en Allemagne, l'objectif étant d'inspirer à la population allemande de la peur d'une récession économique. De telles menaces n'entravent cependant pas la volonté politique ferme de l'Allemagne et de ses alliés de l'UE et de l'OTAN de faire face à la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, entre autres par des sanctions rigoureuses. La Russie prétend que la réaction de la communauté internationale face à l'agression russe contre l'Ukraine est motivée par une soi-disant « russophobie », essayant ainsi de masquer la violation manifeste du droit international. En outre, le gouvernement russe allègue que les sociétés occidentales dans leur ensemble seraient devenues « russophobes » et que les personnes d'origine russes n'étaient plus en sécurité en occident. Une immense majorité des citoyennes et des citoyens en Allemagne distingue cependant très clairement entre, d'une part, les opinions et les actions du gouvernement russe et, d'autre part, les ressortissants russes ou ressortissants allemands d'origine russe vivant en Allemagne. Par ailleurs, le nombre d'incidents relevant de la justice pénale dirigés contre des institutions russes ou des personnes d'origine russe en Allemagne reste relativement faible. En fait, le gouvernement fédéral attache une grande importance à la lutte contre toute forme de discrimination.

7. Dans quelle mesure des acteurs nationaux en Allemagne contribuent-ils à la propagation de la désinformation russe ?

Les médias publics russes s'adressent de manière ciblée à des acteurs nationaux en Allemagne et dans d'autres pays. Dans ce contexte, RT DE ainsi les réseaux sociaux et établissements publics ou privés jouent un rôle clé. Parmi ceux qui se servent des « médias alternatifs », soutenus par le gouvernement russe, comptent, entre autres, des acteurs appartenant aux domaines phénoménologiques suivants : extrémisme de droite, « *Reichsbürger* » et « *Selbstverwalter* » (deux milieux qui ne reconnaissent pas la République fédérale d'Allemagne), ainsi que délégitimation de l'autorité publique intéressant les renseignements intérieurs. Les récits de désinformation russes circulent également sur les forums Telegram concernés. **Une partie du mouvement (ou de l'ancien mouvement) de contestation de la politique anti-Covid est réceptive à la désinformation et à la propagande russes et contribue à leur divulgation.** En outre, des groupements d'extrême-gauche peuvent s'intéresser, eux aussi, aux récits russes.

Les réactions au sein de ces milieux sont hétérogènes : la majorité adopte une position pro-russe, mais il arrive également qu'une position pro-ukrainienne soit défendue.

Il y a lieu de présumer que la divulgation des récits pro-russes connaît, entre autres, une prolongation dans le milieu adhérent à des théories du complot. En se servant du vocabulaire pertinent, les médias russes en Allemagne évoluent, à travers leurs canaux sur les médias sociaux, délibérément dans le sillage de ces milieux.

8. Quel est le rapport entre la désinformation et la propagande russes et les manifestations pro-russes en Allemagne ?

Certaines parties de la population ont une attitude fondamentalement pro-russe, forgée tant par la tradition que par l'idéologie, alimentée par une ignorance de la situation réelle en Russie, mais également par un rejet ou un scepticisme systématique à l'égard des valeurs occidentales et notamment de la démocratie pluraliste. Ces groupes refusent de reconnaître que le gouvernement russe divulgue des mensonges par l'intermédiaire de sa propagande. Bien au contraire : **ces groupes acceptent les récits russes sans les remettre en cause et les présentent au grand public en toute conviction,** par exemple lors des manifestations pro-russes organisées dans plusieurs grandes villes allemandes.

9. Pourquoi la diffusion de contenus de RT et de Sputnik a-t-elle été interdite ?

Le **motif des sanctions de l'UE** à l'encontre des deux **chaînes russes RT et Sputnik**, entrées en vigueur au 2 mars 2022, réside dans le fait que ces deux médias ont, sous le contrôle permanent, direct ou indirect, des autorités russes, **largement contribué à soutenir** médiatiquement **l'agression militaire contre l'Ukraine** et la déstabilisation des pays voisins. Ces mesures sont censées rester en vigueur jusqu'à ce que la Russie termine l'agression contre l'Ukraine et stoppe en outre la mise en œuvre d'actions de propagande dirigées contre l'UE et ses États membres. Outre **l'interdiction de contenus des chaînes référencées** – qui s'applique directement sans acte de transposition national et qui est largement respectée en Allemagne – le règlement prévoit la suspension de toute licence détenue par ces chaînes. Faute de licences octroyées, cette dernière disposition est cependant pratiquement dénuée de pertinence en Allemagne. Le travail des journalistes travaillant pour RT et pour Sputnik ne sera pas restreint au-delà des réglementations citées. La réalisation de recherches et d'interviews par exemple reste autorisée.

Selon l'appréciation de l'autorité chargée des médias de Berlin-Brandebourg (*Medienanstalt Berlin-Brandenburg* – MABB), l'activité d'émission de RT DE en Allemagne est, indépendamment des sanctions de l'UE, illicite, faute de licence de

diffusion. C'est pourquoi une décision interdisant l'émission avait été arrêtée déjà avant l'adoption des sanctions de l'UE et sans intervention du gouvernement fédéral.

10. Quelles sont les mesures que le gouvernement fédéral adopte contre la désinformation comme moyen d'influence illégitime d'États étrangers ?

Peu après le début de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine entière, un sous-groupe Russie/Ukraine a été instauré, sous l'égide de ministère fédéral de l'Intérieur et du Territoire, au sein du groupe de travail interministériel sur les menaces hybrides (« AG Hybrid »). Ce sous-groupe assure un **étroit échange entre les ministères et les autorités relatif à l'identification de et à la lutte contre les menaces hybrides – notamment la désinformation – dans le contexte de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine**. Le travail de cette task force contre la désinformation se concentre sur les mesures visant à identifier les récits russes, à renforcer une communication basée sur les faits et à améliorer la résilience de la société contre les menaces émanant de l'espace informationnel.

Dans le contexte de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, le ministère fédéral des Affaires étrangères (AA), l'Office de presse et d'information du gouvernement fédéral (BPA) ainsi que le ministère fédéral de l'Intérieur et du Territoire (BMI) et ses autorités subordonnées observent l'espace informationnel en vue d'identifier les informations fausses ou trompeuses qui y circulent et échangent à cet égard continuellement avec d'autres ministères et d'autres autorités aux niveaux fédéral et des *Länder*.

L'accent pèse toujours sur une communication proactive concernant la situation actuelle et les mesures prises, fondée sur les faits et adaptée à différents groupes cibles.

Outre des mesures réactives appropriées, notamment la rectification des fausses informations, ce sont la prévention et le **développement d'une résilience nationale et sociétale** qui jouent un rôle important. Une partie intégrante de cette mission à dimension nationale est, d'une part, celle de la sensibilisation du public en matière de « désinformation » et, d'autre part, un soutien accru aux citoyens dans la vérification critique des informations et des sources, notamment dans le contexte des médias sociaux. Il y a lieu de promouvoir et de développer les compétences de toutes les tranches d'âge dans le domaine des informations et des médias. Dans cette optique, le gouvernement fédéral accorde son soutien à différents projets visant le renforcement des compétences en termes d'informations ainsi que la défense et le renforcement structurel du journalisme. C'est notamment grâce à leurs services de vérification des

faits que les médias indépendants apportent une contribution très importante et précieuse en la matière. De même, le gouvernement fédéral salue expressément la vérification des faits par des établissements de recherche indépendants et par des organisations non gouvernementales (ONG).

Par ailleurs, le gouvernement fédéral s'engage en faveur du renforcement des médias en exil, notamment en accordant une aide d'urgence à des professionnels des médias réfugiés en provenance d'Ukraine, de Russie et du Bélarus qui, grâce à une couverture médiatique critique et indépendante de leurs pays d'origine, possèdent souvent une crédibilité particulièrement élevée et luttent activement contre la désinformation.

Autre élément important, outre cette **approche large de la lutte contre la prise d'influence illégitime par des États étrangers à l'échelle de l'ensemble de la société** : la coopération avec des États partenaires étrangers et au sein de réseaux internationaux, tels que par exemple le Mécanisme de réponse rapide du G7 (MRR du G7). À cet égard, une importance particulière revient également à la coopération au sein de et avec l'Union européenne. D'une part, le travail d'initiatives européennes – telles que le site euvsdisinfo.eu de la task force East StratCom du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) – vient soutenir le travail réalisé au niveau national. D'autre part, le gouvernement fédéral participe, quant à lui, activement au travail fait au niveau de l'UE, notamment au sein du groupe sur la lutte contre les menaces hybrides.

De plus, la mise en réseau de l'État fédéral et des *Länder*, y compris de leurs communes et des autorités chargées de la sécurité, constitue, elle aussi, un élément important pour faire face efficacement à la désinformation.

Tous les niveaux politiques sont tenus de réaliser des approches susceptibles d'adhésion pour lutter efficacement contre la désinformation et d'établir des structures y afférentes permettant de déployer des effets à l'échelle de l'ensemble de la société. Des exemples de bonnes pratiques internationaux peuvent dans ce contexte être utilisés et adaptés. Dans certains domaines, c'est l'Allemagne qui peut servir d'exemple.

Un rôle majeur pour toute sorte de mesures contre la propagation d'informations fausses ou trompeuses revient également aux opérateurs de médias sociaux. En effet, la mise en place de règles transparentes applicables aux réseaux sociaux ainsi que leur mise en œuvre systématique par les opérateurs sont très importantes. Le gouvernement fédéral entretient à cet égard un échange régulier avec les opérateurs de plateformes.

11. Comment le gouvernement fédéral réagit-il à une désinformation concrète ?

L'approche du gouvernement fédéral consiste à ne pas rectifier activement chacune des informations fausses ou trompeuses pour ne pas attirer encore plus l'attention sur elle. Afin de décider s'il convient d'y réagir et, dans l'affirmatif, comment, il y a lieu d'analyser chacune des informations fausses ou trompeuses concrètes. Les questions et les critères suivants jouent, entre autres, un rôle dans cette analyse : de quoi s'agit-il concrètement ? Qui est concerné et compétent sous l'aspect thématique ? S'agit-il d'une information fausse ou trompeuse divulguée de manière ciblée, donc d'une désinformation ? Qui en est la source ? Où cette désinformation a-t-elle été publiée ? Quel niveau de risque potentiel émane de cette désinformation, notamment en raison de sa portée ?

Un principe peut être généralement affirmé : **plus le risque potentiel est estimé à un niveau élevé, plus il est important d'y réagir et de le contrecarrer rapidement et avec détermination.** Le cas échéant, le gouvernement fédéral peut décider de procéder à ce que l'on appelle une démystification (*debunking*), c'est-à-dire une réfutation active des informations fausses ou trompeuses.

12. Comment reconnaître des informations fausses ou trompeuses et comment se protéger contre la désinformation ?

a) Remettre en question au lieu de partager

Si des informations, images ou vidéos fausses ou trompeuses sont divulguées par des particuliers, ceux-ci ne le font souvent pas par malveillance, mais parce qu'ils sont inquiets. Le cas échéant, de tels messages font cependant peur ou sèment la panique. Plus un message de ce type est émotionnel ou dramatique, plus il est partagé souvent. C'est pourquoi il est important de ne pas contribuer à ce phénomène et de garder son calme. Ne transmettez donc pas de contenus à d'autres sans les avoir vérifiés. Ne partagez pas de contenus qui vous paraissent douteux.

b) Vérifier les sources et les expéditeurs du message

Il est toujours utile de comparer des informations douteuses avec au moins deux autres sources. L'actualité est reflétée par les offres médiatiques proposées par les chaînes d'information et les journaux et hebdomadaires. Les images et les vidéos provenant des zones de guerre sont examinés en temps réel et très régulièrement par les services de vérification des faits de nombreux médias. Consultez en outre les sites Internet officiels des institutions tels que

bundesregierung.de pour trouver des informations actuelles relatives à la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, ainsi que les canaux pertinents des institutions sur les réseaux sociaux.

Vérifiez toujours qui a publié la vidéo, l'image ou l'information concernée. S'agit-il de l'auteur du matériel ou celui-ci a-t-il déjà été réacheminé plusieurs fois ? La mention d'un nom réel peut servir d'indice de l'authenticité d'un compte. De même, d'éventuelles informations fournies par les opérateurs des plateformes sur l'indépendance ou la proximité vis-à-vis du gouvernement de différents comptes peuvent être une aide à la décision. Sur les réseaux sociaux, limitez-vous aux comptes vérifiés des autorités et des institutions officielles (que vous pouvez identifier grâce à leur croix bleues). Sur les sites Internet, consultez les mentions légales. Celles-ci doivent indiquer le nom d'une personne responsable des contenus du site ainsi qu'une adresse complète, et non seulement par exemple une adresse électronique anonyme.

c) Se servir des services de vérification des faits

Les médias publics et d'autres organisations indépendantes vérifient certaines fausses informations et les rectifient. Citons notamment le centre de recherches indépendant « Correctiv » ainsi que des agences de presse telles que la dpa qui répertorient et analysent la désinformation et les fausses informations actuelles relatives à la guerre en Ukraine qui circulent au niveau international.

13. Où trouver plus d'informations sur le traitement de la désinformation (sauf indication contraire, les sources mentionnées ci-dessous sont principalement rédigées en langue allemande) ?

L'Office de presse et d'information du gouvernement fédéral (BPA) fournit, sur le site Internet du gouvernement fédéral, des informations sur le traitement de la désinformation : <https://www.bundesregierung.de/breg-de/themen/umgang-mit-desinformation>.

Sur le site du gouvernement fédéral, le BPA présente également des informations sur la guerre d'agression russe contre l'Ukraine : <https://www.bundesregierung.de/breg-de/themen/krieg-in-der-ukraine>.

Le ministère fédéral de l'Intérieur fournit des informations sur la situation de la menace en matière de désinformation comme moyen d'influence illégitime d'États étrangers, donc de menaces appelées hybrides : <https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/topthemen/DE/topthema-desinformation/artikel-desinformation-hybride-bedrohung.html>.

L'Office fédéral pour la protection de la Constitution (BfV), lui aussi, propose des informations utiles à ce sujet :

<https://www.verfassungsschutz.de/SharedDocs/hintergruende/DE/spionage-und-proliferationsabwehr/desinformation.html>.

Des informations fournies et approfondies sur le traitement de la désinformation sont également disponibles sur le site du Centre fédéral pour l'éducation civique (*Bundeszentrale für politische Bildung* - BpB) : <https://www.bpb.de/themen/medien-journalismus/desinformation/>.

Le BpB propose par exemple à ce sujet également une série sous forme de podcast : <https://www.bpb.de/themen/medien-journalismus/digitale-desinformation/desinformation-der-globale-blick/>.

Le BpB a également mis en place une page thématique sur la guerre d'agression russe contre l'Ukraine. Celle-ci rassemble et présente des offres pertinentes du BpB (entre autres articles écrits par des journalistes et des scientifiques indépendants) : <https://www.bpb.de/themen/europa/krieg-in-der-ukraine/>.

Le ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, de la Femme et de la Jeunesse (BMFSFJ) finance dans le cadre du programme fédéral « Vivre la démocratie ! » (*Demokratie leben!*) plusieurs projets autour de la désinformation et des idéologies du complot. Pour plus d'informations sur ces projets, veuillez consulter : <https://www.demokratie-leben.de/>. Deux projets méritent particulièrement d'être mentionnés : le projet « Contre-médias » (*Gegenmedien*) dans le cadre duquel le *Zentrum Liberale Moderne* analyse des contenus de médias détracteurs du système et publie notamment des textes sur des récits relatifs à la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, à consulter à l'adresse <https://gegneranalyse.de/>, et l'outil d'analyse de la désinformation de betterplace-Lab/Das Netz. Sous la forme d'une carte interactive, ce projet décrit le processus de fabrication et de divulgation de la désinformation. Pour plus d'informations, veuillez consulter : <https://kompetenznetzwerk-hass-im-netz.de/infografik-desinformation/>.

Le ministère fédéral de l'Education et de la Recherche (BMBF) soutient plusieurs projets de recherche traitant de la désinformation. Pour en savoir plus, veuillez consulter : <https://www.bmbf.de/bmbf/shareddocs/kurzmeldungen/de/2022/02/fake-news-bekaempfen.html>.

S'agissant des vérifications de faits dans ce domaine, vous en trouverez des exemples notamment sur le site de l'ARD à l'adresse : <https://www.tagesschau.de/faktenfinder/> ainsi que sur les sites d'autres médias publics au niveau des *Länder*, comme par

exemple celui de la BR (*Bayerischer Rundfunk*, Radiodiffusion bavaroise) qui offre également un outil de vérification des faits :

<https://www.br.de/nachrichten/faktenfuchs-faktencheck>

Le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) démasque, en langue anglaise, de la désinformation actuelle concernant la guerre en Ukraine :

<https://euvsdisinfo.eu/ukraine/>. De nombreux textes sont également disponibles en langue française : <https://euvsdisinfo.eu/fr/> Ce site propose d'amples informations également en d'autres langues, y compris en russe et en ukrainien.

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) propose des informations en langue française sur les idéologies du complot et fournit des recommandations pratiques pour faire face à la désinformation : <https://fr.unesco.org/themes/gced/thinkbeforesharing>